

RESULTAT DU VOTE Nombre de votants : 23 Voix favorables : 23 Vois défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n° CA 2020- 37 approuvant l'adhésion à des associations ou à des organismes

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

L'université Toulouse 1 Capitole adhère aux associations ou aux organismes figurant dans le tableau suivant :

		Pour information cotisation 2020
Nom de l'association ou organisme	Imputation	
EFMD Global Network Adhésion réseau mondial	915001	1500
EFMD Membership	915001	5279
EAIE	915301	210
CASE CENTER	915102	260
CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO THAI	915102	500

La Présidente du conseil d'administration,

